

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 9: Districts de Courtelary et Porrentruy : handicaps et possibilités de développement

Artikel: L'économie du district de Porrentruy

Autor: Theubet, Gabriel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824542>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'économie du district de Porrentruy



1. Situation géographique

La situation géographique d'une région est importante: elle commande le mode de vie des habitants, voire leur manière de réagir et de penser. Celle du district de Porrentruy est à la fois une contrainte et un atout.

Contrainte, parce que, par rapport à la Suisse, le district est très excentrique: sur les 36 communes qui le composent, 18 touchent la frontière française.

Atout, si l'on songe à exploiter la proximité immédiate du couloir Rhône - Rhin, véritable carrefour européen.

En bref, le district de Porrentruy constitue une microrégion, c'est-à-dire une unité relativement homogène (cas du Clos-du-Doubs), reconnue comme telle par les habitants, fondée sur une division de l'espace fonction de critères physiques et d'une délimitation fixée par l'histoire.

a) Critères physiques

Le district de Porrentruy a une superficie de 317 km², ce qui représente le 0,76% de la superficie de la Suisse et le 37,9% de celle du canton du Jura.

Les 60,5% de la superficie du district sont constitués de champs, de prairies et de pâturages, les 36,3% de forêts et les 3,2% de terres improductives. La proportion de terres productives (96,8%) est relativement élevée par rapport à l'ensemble de la Suisse (76,4%) et égale à celle du Jura (96,6%).

La majeure partie du district, c'est-à-dire l'Ajoie, peut être considérée comme une zone de plaine d'altitude moyenne, se situant entre 400 et 500 mètres. Cependant, il ne s'agit pas d'une plaine uniforme. Le sous-sol est composé de calcaire, de calcaire marneux et de marne; dans le nord-est du district (région de Bonfol), on trouve des dépôts superficiels de limon.

b) Importance des localités

Occupant une position centrale dans le district, Porrentruy, le chef-lieu, en est la seule ville importante avec ses 7039 habitants (recensement fédéral de 1980). Quatre localités ont plus de 1000 habitants, soit Courgenay (2014 hab.), Alle (1501 hab.), Boncourt (1468 hab.) et Fontenais (1093 hab.).

On compte dix villages ayant entre 500 et 1000 habitants et vingt et un villages ayant moins de 500 habitants, soit une situation inverse de celle enregistrée en 1970.

c) Position et communications

Les grands centres situés à une heure de voiture ou moins du district de Porrentruy sont:

- la région de Bâle - Mulhouse (60 km. environ);
- la région de Belfort - Montbéliard (35 km. environ);
- la région de La Chaux-de-Fonds - Le Locle (70 km. environ);
- la région biennoise (60 km. environ).

Jusqu'à présent, le district n'a pas reçu beaucoup d'effets positifs de ces centres d'activité. Il faut admettre que la frontière politique d'une part (avec la France) et la barrière géographique d'autre part (avec le reste de la Suisse) constituent des handicaps importants. En effet, le col des Rangiers est un obstacle sérieux, notamment pendant la mauvaise saison. Les Ajoilots ont manifesté à plusieurs reprises leur désir de disposer de meilleures voies de communications routières avec le Plateau suisse. De meilleures liaisons vers la France seraient également appréciées.

L'acceptation du principe de la construction de la Transjurane par 8082 oui (75,6%) contre 2613 non (24,4%) montre clairement la volonté des habitants du district de le désenclaver au moyen d'une liaison entre le réseau des autoroutes suisses et l'autoroute française A36.

Le développement du trafic ferroviaire Paris - Berne (par Belfort - Delle - Porrentruy) ne peut être que bénéfique pour le district et la revitalisation de cet axe mérite le soutien des pouvoirs publics.



En revanche, le projet de ligne CJ Glovelier - Delémont doit être considéré comme un élément négatif pour le développement de l'Ajoie. Celle-ci constituerait une concurrence pour la ligne CFF et détournerait définitivement le flux économique Franches-Montagnes - Porrentruy vers Delémont.

Première constatation: Le district de Porrentruy est mal relié au reste du pays et lui tourne économiquement le dos.

Afin de le rendre plus attractif et plus facilement atteignable, deux impératifs s'imposent:

- amélioration des axes de communication routière;
- amélioration des horaires de chemin de fer.

2. Structure démographique

a) Evolution de la population de 1870-1980

L'évolution de la population résidante est significative d'un dépeuplement relatif du district. On constate notamment que la population résidante en 1980 (24384 hab.) est inférieure à celle que comprenait le district en 1900 (26578 hab.) et à peine supérieure à celle recensée en 1870 (23988 hab.).

La légère reprise des années 50 était due avant tout à l'afflux de population

d'origine étrangère, la population d'origine suisse accusant, elle, une diminution.

b) Evolution depuis 1960 et densité

De 1960 à 1970, la croissance de la population a été très faible, alors que de 1970 à 1980, la diminution relative et en chiffres absolus (- 1751 hab.) a pris une proportion inquiétante.

<i>Changements relatifs (en %)</i>	<i>1960-1970</i>	<i>1970-1980</i>	<i>Densité</i>
District de Porrentruy	+ 1,9%	- 6,7%	76,9
Jura	+ 5,9%	- 3,4%	77,6
Suisse	+ 15,4%	+ 1,5%	154,1

Signalons que, sur les 36 communes du district, 29 d'entre elles accusent une diminution de population au cours de la dernière décennie. On constate donc que le taux de variation de la population, comme celui du Jura, est devenu négatif en 1980. Ce phénomène n'est pas tellement dû à un bilan naturel particulièrement faible, mais résulte plutôt d'une migration nette très négative. On peut véritablement parler de dépeuplement, les départs hors du district n'étant de loin pas compensés par les naissances et les arrivées. Notre région apparaît dès lors comme une zone d'émigration de la population autochtone.

c) **Pyramide des âges**

La pyramide des âges est caractéristique du phénomène décrit ci-dessus : le creux

des classes d'âge de 20 à 39 ans en témoignant. Le district se signale aussi par une proportion des classes âgées et très jeunes plus élevée que pour la Suisse. En conséquence, la charge des personnes actives est relativement lourde ; ceci d'autant plus que la population étrangère ne comble que partiellement les vides occasionnés par les départs des autochtones.

Deuxième constatation : Les classes d'âge de 25 à 40 ans laissent apparaître un déficit patent dû à l'émigration des jeunes surtout.

Les autorités politiques doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour conserver ce potentiel humain à la région.

3. Structure économique

a) **Répartition de la population active**

En ce qui concerne la population active résidente, le district est caractérisé par une forte proportion de travailleurs dans le secteur secondaire et une relativement faible proportion de personnes actives dans le secteur tertiaire.

	<i>Primaire (%)</i>	<i>Secondaire (%)</i>	<i>Tertiaire (%)</i>
District de Porrentruy . .	11	61	28
Jura	12	58	30
Suisse	6	45	49

Selon le recensement des entreprises de 1975, le nombre de personnes occupées dans les trois secteurs (y compris les frontaliers) se présentait ainsi :

Secteur primaire	1176 personnes
Secteur secondaire	6578 personnes
Secteur tertiaire	3031 personnes
Total population active	10785 personnes

Troisième constatation : Le district de Porrentruy est relativement plus industrialisé que le Jura et surtout que la Suisse, ce qui a pour corollaire la faiblesse du secteur tertiaire.

Les efforts doivent donc tendre au maintien des emplois dans le secteur secondaire et au renforcement du secteur tertiaire.

b) Production agricole

1. Genre de production agricole

Le district, comme l'ensemble de la Suisse d'ailleurs, a une production finale beaucoup plus élevée dans la production animale que dans la production végétale. Toutefois, la part de production végétale dans le district est plus grande qu'en Suisse, ce qui tient au fait que l'Ajoie possède de très bonnes terres agricoles.

Valeur de la production par rapport à la valeur de la production totale (en %)	animale	végétale
District		
de Porrentruy	65	35
Canton du Jura	85	15
Suisse	78,7	21,3

2. Utilisation du sol

En 1975, la surface agricole utile (SAU) est de 143,4 km², ce qui représente les 45,2% de la superficie totale du district. Par rapport à la superficie totale, la SAU du district est relativement élevée puisque, comparativement, elle est de 42,3% pour le Jura et de 25,5% pour la Suisse.

Le 36% de la SAU est constitué de terres ouvertes, le reste étant des prairies artificielles, des prés naturels et des pâturages. La proportion de terres ouvertes par rapport à la SAU est relativement plus importante que pour le Jura (26%) et la Suisse (24,8%).

Les terres ouvertes sont surtout utilisées pour la culture des céréales. La répartition est la suivante :

43,1% de céréales fourragères
20,9% de céréales panifiables
16,5% de prairies artificielles
11,3% de maïs vert et à ensiler
6,2% de colza, tabac et autres cultures
2,0% de pommes de terre

3. Elevage

La plus grande partie de l'élevage est consacrée aux bovins, lesquels sont principalement destinés à la boucherie. En outre, le district est un gros fournisseur de lait (le pétrole de l'Ajoie!); la production laitière est en grande partie dirigée vers Bâle (60%).

La quantité de lait coulé en Ajoie (sans le Clos-du-Doubs) du 1^{er} mai 1977 au 30 avril 1978 s'est élevée à 22498754 kg., soit près de 22,5 millions de kg. annuellement.

La production annuelle de viande se présente ainsi :

Types de viande	Quantité annuelle produite
Gros bétail bovin	1 320 000 kg.
Veau	63 000 kg.
Porc	1 193 400 kg.
Total	2 576 400 kg.

4. Exploitations

Le nombre des exploitations diminue régulièrement depuis le début du siècle. En 1975, il y avait 813 exploitations dans le district, dont les deux tiers étaient dirigées par un chef exerçant l'agriculture à titre principal.

<i>Superficie par exploitation</i>	<i>District Exploitations</i>	<i>%</i>	<i>Jura %</i>	<i>Suisse %</i>
0- 1 ha.	145	18	13	21
1- 5 ha.	96	12	13	23
5-10 ha.	77	9	10	18
10-20 ha.	152	19	26	27
20-50 ha.	297	36	34	10
+ de 50 ha.	46	6	4	1

Les exploitations, par leur taille, sont donc parfaitement viables par rapport à celles du reste du pays; on constate même dans le district la proportion la plus élevée d'exploitations comprises entre 20 et 50 ha.

5. Situation générale de l'agriculture

La situation générale de l'agriculture dans le district est assez bonne dans le contexte suisse. La terre agricole est d'un bon rendement et le degré de mécanisation est relativement élevé: on compte 866 tracteurs, soit 1,1 par exploitation, alors que la moyenne suisse est de 0,6.

Cependant, l'agriculture du district pourrait être plus compétitive, la productivité pourrait être encore améliorée si les domaines étaient moins parcellisés. Le 18% seulement de la SAU est remanié. Même si les domaines ont une taille relativement élevée, leur morcellement renchérit le coût de production. Or, dans le district, le nombre moyen de parcelles par exploitations est de 16, alors qu'il est de 11 dans le Jura et de 6 pour la Suisse.

Quatrième constatation: Le district de Porrentruy est un gros fournisseur de lait et de viande, bovine surtout. On peut encore accroître cette production en favorisant les remaniements parcellaires.

Pour tirer profit de cet atout, il faut créer une entreprise de transformation des produits laitiers et promouvoir la fabrication de spécialités de viande, en construisant un abattoir régional.

c) Sylviculture

(Vu le découpage des arrondissements forestiers, les chiffres se rapportent à l'Ajoie et non à l'ensemble du district.)

La sylviculture joue un rôle non négligeable dans l'économie ajoulote. Il est à signaler qu'elle représente une part importante des recettes de certaines communes. Les forêts recouvrent 36,3% de la surface du district, ce pourcentage étant à peu près identique à celui du canton du Jura (37%).

La répartition entre forêts publiques, lesquelles sont nettement prédominantes, et privées est la suivante:

	<i>ha.</i>	<i>%</i>
Forêts domaniales (Confédération, canton)	500	5,09
Forêts communales et bourgeoises	7400	75,36
Forêts privées	1920	19,55
Total des forêts	9820	100

La production totale de bois se répartit selon les catégories suivantes (moyennes):

	<i>m³</i>	<i>%</i>
Bois de service	31 000	71
Bois d'industrie	3 500	8
Bois de feu	9 500	21
Total	44 000	100

Dans la production du bois de service feuillu, le hêtre prédomine. Le 93% environ du bois de service est vendu à des commerçants du Jura. La destination finale de ce bois est la suivante:

La banque pour progresser! Crédit Suisse...



Prenez contact avec le Crédit Suisse, lorsque vous voudrez développer votre entreprise, élaborer de nouveaux projets ou conquérir de nouveaux marchés.

Votre conseiller au Crédit Suisse sait comment un crédit d'entreprise spécialement adapté à votre cas, peut alléger vos problèmes financiers.

...pour ceux qui veulent dynamiser leurs affaires.



CREDIT SUISSE
CS

Crédit Suisse Maltière 2, 2800 Delémont, ☎ 066 21 11 21 '

P.-Péquignat 12, 2900 Porrentruy, ☎ 066 66 64 41

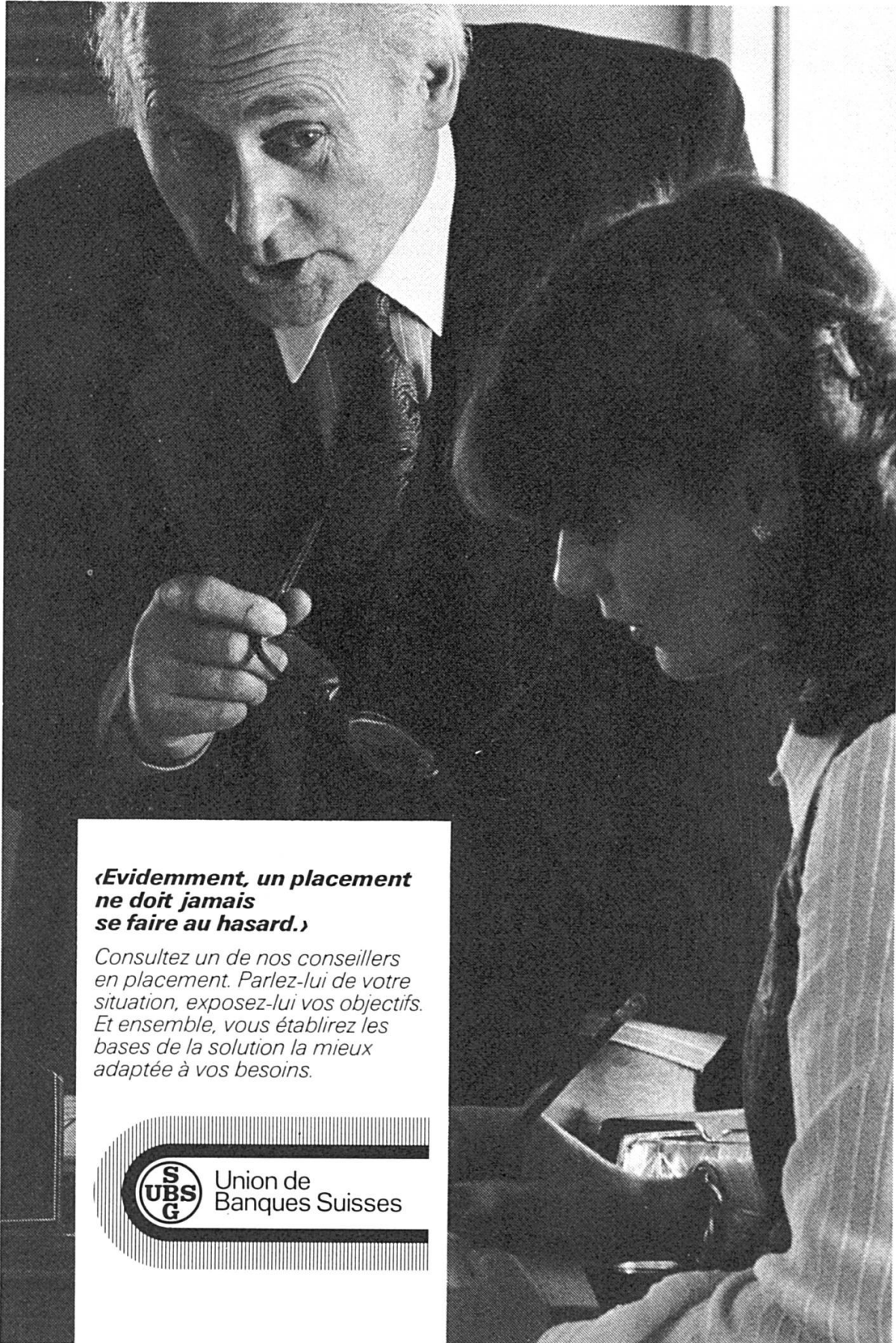
- Votre épargne
- Vos crédits
- Vos opérations bancaires

BANQUE CANTONALE DU JURA

GARANTIE DE L'ÉTAT  MEMBRE DE L'UNION
DES BANQUES CANTONALES

PORRENTIUY SAIGNELEGER BASSECOURT
DELEMONT LE NOIRMONT COURRENDIEN

entièrement
au service de l'économie
et de la population
jurassiennes



**«Evidemment, un placement
ne doit jamais
se faire au hasard.»**

*Consultez un de nos conseillers
en placement. Parlez-lui de votre
situation, exposez-lui vos objectifs.
Et ensemble, vous établirez les
bases de la solution la mieux
adaptée à vos besoins.*



Succursale de Porrentruy
Rue du 23-Juin 8 – Tél. 066 65 12 41

- $\frac{2}{3}$ restent dans le Jura ;
- $\frac{1}{3}$ est réparti entre le reste de la Suisse et l'étranger.

Le bois de feu n'est pratiquement vendu qu'à des Jurassiens. Plus de la moitié de ce bois reste dans le Jura ; le reste est dirigé vers la Suisse et l'étranger.

Le bois d'industrie est acheminé en grande partie vers les fabriques de papier et de cellulose.

Il y a une vingtaine de scieries et de commerces de bois en Ajoie.

Cinquième constatation : L'importante surface de forêts est un élément positif pour le district: outre son rôle économique, la forêt joue un rôle de protection (érosion des sols, régime des eaux, climat) et un rôle social bienfaisant (tourisme de santé).

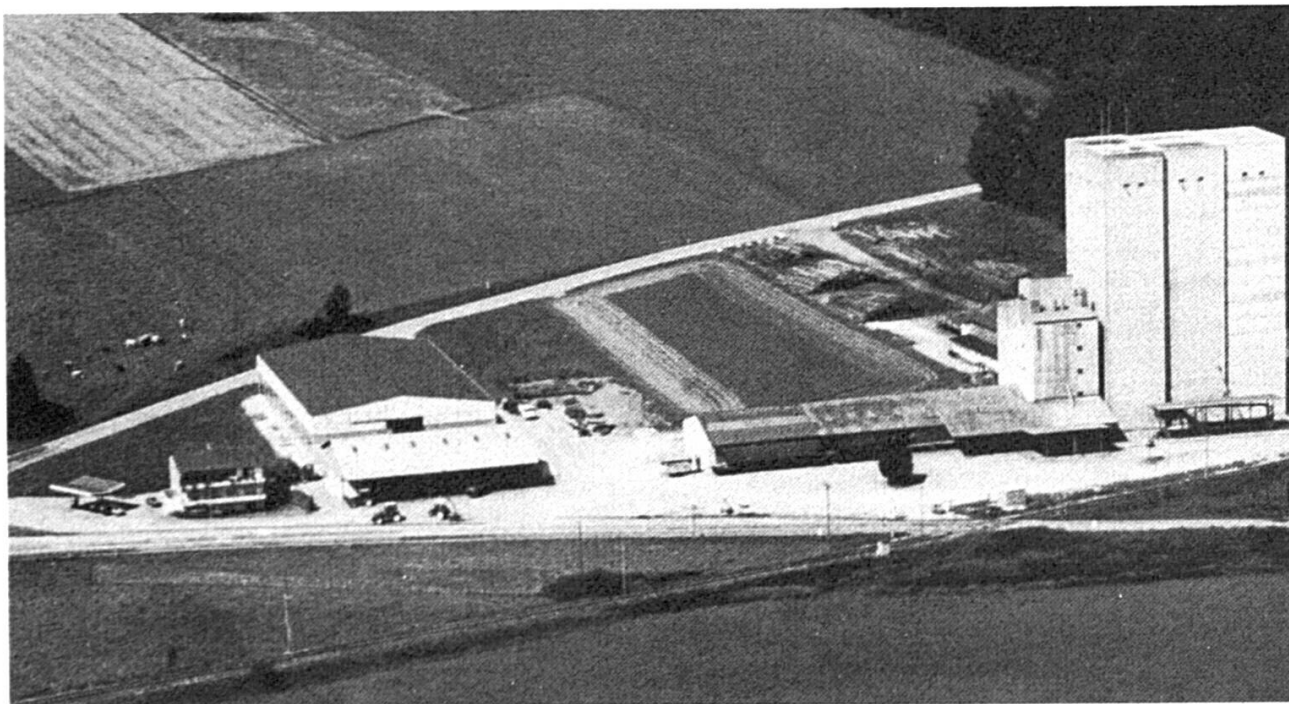
Il faut étudier les moyens de favoriser une valorisation régionale plus intense des produits de la forêt.

d) Production industrielle

1. Genre d'industrie et main-d'œuvre

En 1975, on comptait 101 entreprises de cinq employés ou plus dans le district. En 1979, la répartition des emplois dans les différentes branches d'activités industrielles, classées par ordre d'importance, se présentait ainsi:

	<i>Emplois</i>
Horlogerie	1919
Vêtements, chaussures	496
Tabac	495
Textiles	401
Machines, appareils	380
Métallurgie	206
Pierre et terre	122
Bois, meubles	97
Arts graphiques	72
Bijouterie	39
Plastiques, caoutchouc	28
Produits alimentaires	14
Jouets	6
Total dans l'industrie	4275



Centre Ajoie, Alle.

Le nombre des emplois dans l'industrie a diminué de manière inquiétante ces dernières années. Jugez plutôt :

1965	6328 emplois
1975	5863
1977	4726
1979	4275

Sont encore compris dans le secteur secondaire les genres d'activités suivantes (chiffres 1975) :

	<i>Emplois</i>
Bâtiment, génie civil	568
Energie, environnement	102
Mines et carrières	45

Le nombre de 4275 travailleurs en 1979 comprend les personnes résidant en Suisse et les frontaliers, travaillant directement à la production. Une étude plus précise concernant les frontaliers a été publiée récemment par J. Jeanneret et D. Maillat du Groupe d'études économiques de l'Université de Neuchâtel, sous le titre *Jura, canton frontière*. De cette étude, il ressort que les emplois frontaliers par secteurs économiques étaient les suivants en juillet 1980 :

	<i>Emplois</i>
Secteur primaire	7
Secteur secondaire	1298
Secteur tertiaire	125
Total emplois frontaliers	1430

Dans l'industrie uniquement, la proportion des frontaliers était de 22,9% en 1975, alors qu'elle a passé à 24,2% en 1979 et qu'elle devrait approcher de 30% durant l'année 1980.

Sixième constatation : La majorité des frontaliers travaillant dans le Jura se trouve dans le district de Porrentruy (plus

des 90%). Leur proportion a crû rapidement durant ces dernières années.

Seuls des emplois plus qualifiés peuvent enrayer ce phénomène.

2. Taille des entreprises et évolution

La taille des entreprises implantées dans le district, mesurée en nombre de personnes occupées, est en général petite par rapport au reste du pays. En 1975, le 80% des entreprises employait moins de 50 personnes, le 20% restant en occupant entre 50 et 500. Le nombre de personnes occupées était de 48 en moyenne par exploitation, comme pour l'ensemble du Jura, alors que ce chiffre est de 72 pour la Suisse.

On recense 10 entreprises occupant plus de 100 personnes ; elles se répartissent ainsi :

	<i>Personnes</i>
Horlogerie	4
Textiles et vêtements	2
Tabac	1
Chaussures	1
Métallurgie	1
Construction	1

Près de la moitié des travailleurs des entreprises recensées est employée dans l'horlogerie. Cette industrie est toujours dominante dans la région. La répartition en pourcentage évolue de la manière suivante (entre parenthèses : le taux de frontaliers par branche) :

	1975 %	1979 %	%
Horlogerie	45,5	44,8	(20,4)
Tabac	10,3	11,6	(5)
Vêtements, chaussures	9,3	11,6	(37,1)
Machines, appareils ..	8,5	8,9	(6,8)
Métallurgie	8,4	4,8	(12,1)
Textiles	6,5	9,4	(70,1)

Les autres travailleurs (environ 9% en 1979) se répartissent dans la mise en œuvre de la terre et de la pierre, dans l'industrie du bois, dans les arts graphiques, principalement.

Jusqu'en 1970, il existait un mouvement relativement important de création et de suppression d'entreprises dans le district; au niveau des petites unités surtout, et l'on pouvait admettre que les deux mouvements se compensaient plus ou moins. Durant la dernière décennie, le secteur industriel est resté en stagnation. A quelques rares exceptions près, on n'a guère assisté à l'implantation d'entreprises nouvelles ou à la diversification des entreprises existantes. La fermeture récente de plusieurs entreprises est venue accélérer encore le mouvement et, pour la période 1970-1979, on a enregistré une diminution de 1588 places de travail dans l'industrie.

Septième constatation : *Deux branches, dont les cycles conjoncturels sont pratiquement les mêmes, souffrent particulièrement de la récession économique: l'horlogerie et la métallurgie. Cela est dû en grande partie à leur dépendance des marchés étrangers et à leur interdépendance.*

Pour compenser ces pertes d'emplois, la diversification de notre industrie et la fabrication de nouveaux produits sont indispensables.

3. Migration quotidienne

Les mouvements pendulaires sont assez importants dans le district. On estime, en effet, que le quart de la population résidante active se déplace chaque jour hors de sa commune de domicile pour aller travailler ailleurs. Les mouvements d'échange se font cependant davantage entre les communes du district qu'entre ce dernier et l'extérieur. Quelques communes seulement ont des échanges de migrants quotidiens de plus de 50%

avec des localités situées hors du district.

En 1970, le solde migratoire de la population active domiciliée dans le district était négatif: - 312 (immigrants - émigrants). Aujourd'hui, ce phénomène s'est certes accentué, mais on peut considérer ce chiffre comme étant toujours valable. Autrement dit, on enregistre un « déficit » de 300 places de travail environ pour le district, en ce qui concerne les pendulaires qui y sont domiciliés. A cela, il faut ajouter les quelque 300 personnes, des jeunes surtout, qui partent chaque dimanche soir, par train principalement,

Des initiatives heureuses

En prenant conscience de la nécessité d'approfondir leurs expériences et de mettre en valeur eux-mêmes leurs produits, les agriculteurs d'Ajoie ont voulu une large concertation et des réalisations concrètes. Leur esprit d'initiative et les efforts fournis pour parvenir à leurs fins, et qui sont d'ailleurs la résultante de courants et de contre-courants qui s'influencent réciproquement, ont permis d'édifier, dans le cadre d'une première coopérative, un centre collecteur et de conditionnement des céréales et, par la suite, lors de la constitution d'une seconde coopérative, la possibilité d'offrir des services et des prestations en rapport avec leurs besoins propres. Ils n'ont d'autre part pas attendu les interventions des pouvoirs publics avant d'entreprendre efficacement les démarches visant à promouvoir leurs produits. Aussi, il convient de souligner leur capacité d'action et leur aptitude à favoriser des sphères de solidarités régionales.

Relevons en outre que leur dynamisme a permis de créer plus de 25 places de travail et qu'il est également à l'origine d'une récente réalisation dans le district de Porrentruy, Jura Carna SA, qui se charge des débouchés du bétail de boucherie.

ADIJ

pour aller travailler dans les grandes villes romandes ou alémaniques. Cependant, les frontaliers français ne sont pas compris dans cette analyse. Or, en 1980, on en comptait 1430, ce qui donnerait approximativement (vu les estimations ci-dessus) un « excédent » de 800 postes de travail pour le district de Porrentruy.

L'économie ajoulote puise donc considérablement dans le réservoir de la main-d'œuvre frontalière. Le lien existant entre cette main-d'œuvre, l'emploi féminin, le niveau relatif des salaires et des qualifications et l'émigration des habitants d'origine suisse a été mis en évidence par l'étude citée plus haut : *Jura, canton frontière* (cf. chap. 4, pp. 63-88).

Sur le plan interne, en ce qui concerne les mouvements de la population active résidante, ce sont surtout Porrentruy, Boncourt, Courgenay et Saint-Ursanne qui attirent le plus de travailleurs dans leurs entreprises.

4. **Tendances actuelles**

Comme déjà constaté, les implantations de nouvelles entreprises capables d'insuffler davantage de dynamisme à l'économie régionale ont été peu nombreuses ces dernières années. Les jeunes Ajoulots qui, de plus en plus acquièrent des qualifications professionnelles, vont chercher du travail ailleurs, ne trouvant pas toujours sur place des emplois adaptés à leur formation.

Certes, la situation géographique et les voies de communications sont en partie responsables de cette stagnation. Mais il faut bien admettre que les principales branches industrielles de la région (horlogerie, textile) ont actuellement en Suisse et dans le monde occidental des problèmes structurels très difficiles à résoudre.

Huitième constatation : *Plus de la moitié de notre industrie, au point de vue des*

emplois, est plutôt axée sur les marchés mondiaux, donc vulnérable actuellement.

L'innovation et la recherche sont des objectifs primordiaux pour sortir d'une dépendance trop grande vis-à-vis de branches menacées.

e) **Secteur tertiaire**

1. **Commerce**

L'équipement commercial du district est bien adapté aux besoins de ses habitants. Après avoir été stimulée par les achats des frontaliers de France voisine, l'activité commerciale régionale, et du chef-lieu plus particulièrement, connaît une période de relative stagnation. Par ailleurs, le district subit toujours l'attraction commerciale des grands centres urbains qui se trouvent à une heure de voiture tout au plus, et même des commerces français, le taux de change étant actuellement favorable.

2. **Banques et autres services**

Sur le plan des services, l'infrastructure générale du district est satisfaisante.

Le réseau bancaire est bon, voire excellent; il comprend notamment toutes les grandes banques et caisses d'épargne dans presque tous les villages. Mis à part le secteur bancaire (implantation du siège de la banque cantonale), le tertiaire dit productif (assurances, bureaux d'affaires, informatique, etc.) n'a contribué que dans une faible mesure au développement de la région. La réalisation de la Transjurane devrait susciter des activités nouvelles, telles que l'import-export par exemple.

L'infrastructure scolaire est bien développée. Elle comprend le lycée cantonal, deux écoles secondaires, une école professionnelle artisanale et de métiers,



Notre hôtesse vous invite...

...à traverser notre beau Jura, à pousser jusqu'à la pointe de l'Ajoie, à vous arrêter à Boncourt.

La Manufacture de cigarettes F.J. Burrus vous présentera son centre de production ultramoderne. Vous y découvrirez l'étonnante métamorphose des feuilles de tabacs en milliers de cigarettes (Select, Parisienne, Gallant, Twenty, Virginie, etc.).

L'entreprise vous sera présentée en audiovisuel et notre charmante hôtesse vous fera visiter les installations que contrôlent nos 450 collaboratrices et collaborateurs de Boncourt.

Venez en groupe ou en société. Toute l'année, du lundi au vendredi. Téléphonnez au préalable au 066/75 55 61 pour fixer une date.

Nous vous attendons avec plaisir.

**F.J. Burrus & Cie SA, Manufacture de cigarettes
2926 Boncourt.**

une école professionnelle commerciale, trois écoles privées et bientôt un institut pédagogique.

L'hôpital régional comprend 232 lits, ce qui fait une moyenne de 9,58 lits pour 1000 habitants, soit à peu près le chiffre moyen de l'ensemble de notre pays.

Mis à part les halles de gymnastique en nombre insuffisant et l'absence d'un mini-golf, l'équipement pour la pratique du sport et des loisirs sportifs est satisfaisant dans le district. Signalons la présence de la patinoire couverte qui, en plus de sa destination première, sert de halle d'exposition et contribue ainsi à la promotion du commerce régional.

Le tourisme revêt surtout la forme d'un tourisme de passage et d'excursion.

Pour l'instant, c'est un élément encore peu important dans l'économie régionale, mais les efforts d'information entrepris ces dernières années devraient bientôt porter leurs fruits; ils attestent en tout cas que les responsables du développement touristique croient réellement aux chances de notre région.

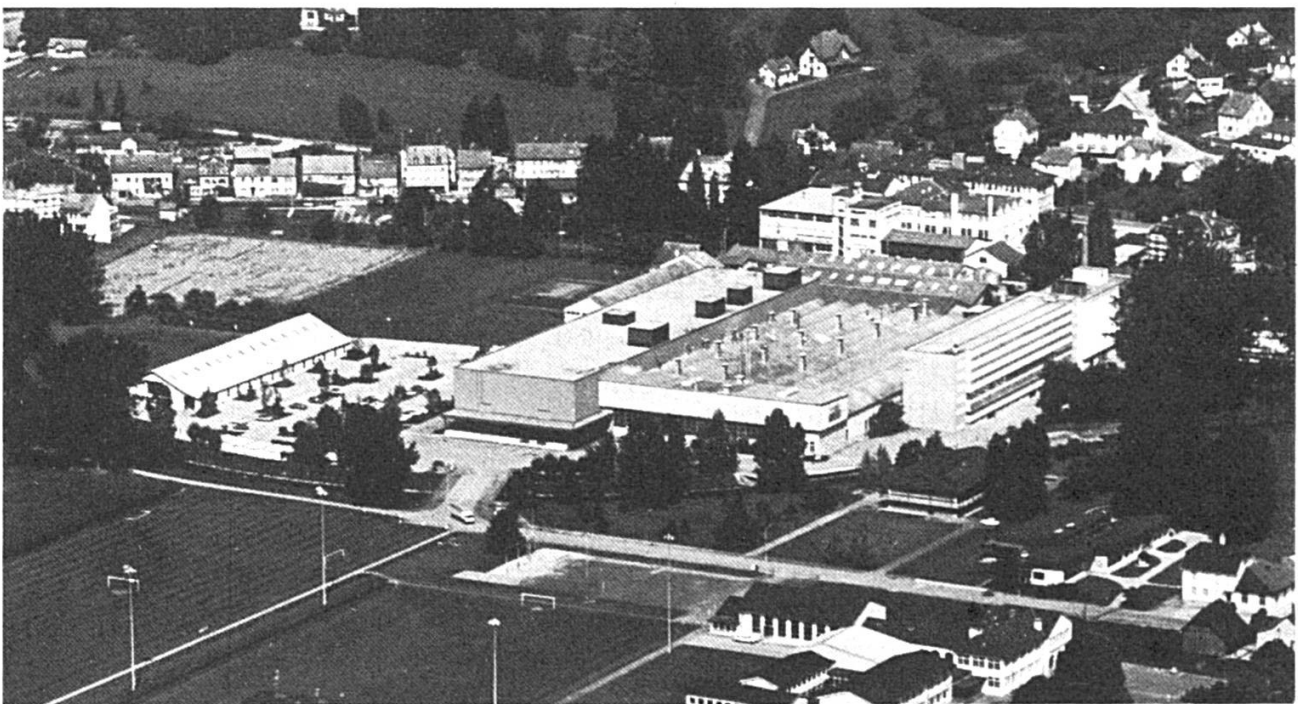
Neuvième constatation: Au point de vue équipement, le secteur des services du district est satisfaisant; il pourrait même desservir une population de 30000 habitants. Toutefois, le tertiaire doit encore se développer quant au nombre d'emplois.

Toute occasion de créer des places de travail dans ce secteur sera saisie et, dans ce but, chaque initiative s'orientant vers de nouvelles sphères d'activités sera encouragée.

4. Situation financière des communes

De plus, l'examen de la couverture des dépenses communales de fonctionnement révèle une dépendance croissante

à l'égard de la fiscalité, les subventions des autorités étatiques supérieures ayant globalement diminué.



F. J. Burrus & C° SA, Boncourt.

Dixième constatation : Les communes qui souffrent le plus de la situation financière actuelle sont les petites communes et le chef-lieu. Les premières sont trop faibles pour entreprendre des travaux de quelque importance et le second ne dispose que de moyens limités pour supporter à lui seul le poids de tous les équipements régionaux encore nécessaires.

Si l'on veut disposer de services publics modernes et adaptés aux besoins du district, les communes doivent se constituer en syndicats ou en communautés d'intérêts et recourir à l'emprunt pour financer leurs investissements.

Le district n'ayant que peu de pouvoir de décision sur le plan politique, il revient aux communes, et principalement au chef-lieu, de déterminer l'importance des investissements au niveau local et régional. De son côté, le canton peut également stimuler l'économie en réalisant certains équipements, dans le domaine des travaux publics et des routes par exemple.

Or, d'une manière générale, les difficultés financières des communes ten-

dent à s'aggraver, ce qui limite dans une certaine mesure les possibilités d'investir. De 1971 à 1980, les dépenses des communes ont augmenté en moyenne de 90%, ce qui signifie qu'elles ont presque doublé en dix ans. Durant cette même période, les recettes fiscales des communes ajoulotées n'ont pas crû dans une proportion identique.

A fin 1978, l'endettement total des communes du district était de près de 45 millions, soit 1780 francs par habitant, alors que pour l'ensemble des communes suisses il était de 4150 francs. Compte tenu du caractère essentiellement rural des communes ajoulotées, on peut admettre que cet endettement est parfaitement supportable et qu'il pourrait dans certains cas être accru sans menacer l'équilibre des finances communales. Il ne faut pas oublier toutefois qu'à l'endettement des communes, on doit ajouter celui des syndicats (hôpitaux, eaux, épuration) qui représente *grosso modo* le même montant. Dès lors, le service des intérêts et amortissements est devenu un des postes les plus importants dans les comptes communaux.

5. Résumé et perspectives

Le district de Porrentruy est une région dont la croissance économique reste faible comparée à d'autres parties de la Suisse. De plus, il est menacé de dépeuplement depuis quelques années. Une des causes majeures de cet état de fait réside dans l'isolement géographique du district, dans son absence de bonnes voies de communications avec le reste du pays et dans certaines caractéristiques structurelles de son industrie.

L'Association pour le développement économique du district de Porrentruy (ADEP) a fait prendre conscience de ces problèmes aux habitants et aux respon-

sables politiques, tout en s'efforçant d'encourager et d'aider les entreprises existantes et surtout en suscitant l'implantation de nouvelles entreprises.

Le programme de développement établi par l'Association régionale Jura (organe d'application de la LIM) fixe pour le district des objectifs généraux et sectoriels parfaitement adaptés à la situation que nous venons de décrire. Il s'agit, en bref, de maintenir et si possible d'améliorer l'équilibre économique d'une région relativement autonome. Au niveau des liaisons, le programme prévoit de favoriser la complémentarité avec Delé-

mont et d'améliorer les communications entre Porrentruy et les communes périphériques. Au niveau des activités, le programme préconise: pour le secteur primaire, l'amélioration des conditions d'exploitation (remaniements); la stabilisation et la reprise des branches du secteur secondaire (mesures encore à étudier) et le développement du secteur primaire « productif ».

Il y a donc unité de vues de la part des différents milieux appelés à se prononcer sur les buts et les moyens visant à l'essor de ce petit coin de pays. Un pas important a été accompli lors de l'acceptation par le peuple jurassien du principe de la construction de la Transjurane. Mais le temps presse et les occasions de travail que procurera sa réalisation seront les bienvenues.

Pour donner suite aux intentions de l'ADEP, et à son initiative, une Société d'équipement de la région d'Ajoie et du Clos-du-Doubs (SEDRAC) a été constituée en décembre 1980. Son but consiste à l'achat, l'équipement et la mise à disposition d'immeubles industriels. Le zone industrielle régionale de Courgenay (18 ha.), sur le point d'être équipée, est sa première réalisation. Outre un statut fiscal indépendant, cette importante surface viabilisée offre la possibilité de disposer d'un terrain de plus de 10 ha. d'un seul tenant. Cette zone est le véritable « outil » qui permettra à l'industrie ajolote de trouver son deuxième souffle.

De manière plus générale, toute prévision concernant l'avenir économique de la région est aléatoire. Le district de

Porrentruy, comme la Suisse et les pays industrialisés, n'en a pas encore terminé avec ses modifications structurelles. L'adaptation de son économie aux conditions actuelles et futures ne se fait pas sans difficultés et sans sacrifices. Mais les fondateurs de l'ADEP n'ont-ils pas estimé que les habitants du district devaient prendre conscience des potentialités de la région et tenter d'influencer son destin?

Gabriel THEUBET
Député-maire

SOURCES

- *Le développement des régions rurales et les finances des collectivités locales – Etudes de cas. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1974 (La région de l'Ajoie, document établi par Denis Maillat).*
- Association régionale Jura: *Analyse de la situation actuelle et programme de développement régional* (rapports 1-7), 1977-1980.
- *Livre blanc* de l'Association pour le développement économique du district de Porrentruy (1975).
- *Jura, canton frontière – Problèmes des régions frontalières entre Genève et Bâle, effets économiques de la frontière.* Philippe Jeanneret et Denis Maillat, Neuchâtel, 1981.
- *L'économie du nouveau canton du Jura – Evaluation de la situation actuelle et du niveau de vie futur.* Roger Schindelholz.
- *Miroir statistique de la Suisse* – Edition 1981. Société pour le développement de l'économie suisse.
- *La chaîne des régions jurassiennes peut-elle devenir moins dépendante des deux industries dominantes?* Exposé présenté le 19 novembre 1981 au Groupe du Jura de la NSH par M. René Retornaz.

Administration de l'ADIJ et rédaction des «intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 344
2740 Moutier 1, ☎ 032 9341 51

ORGANES DE L'ADIJ – Direction

Président: Roland Schaller, avocat, 2740 Moutier

Rédacteur responsable:

Claude Brügger, avocat, 2720 Tramelan

Secrétaire général:

Claude Brügger, 2720 Tramelan

Abonnement annuel: Fr. 30.—

Prix du numéro: Fr. 5.—

Caisse: CCP 25-2086